Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 18

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La valeur alimentaire de l'esparcette n'est plus à contester. Le rendement est très fort après la deuxième année, alors que la plante a repris son complet développement. Son foin croquant est recherché par les chevaux. Il convient aux vaches laitières, aux chèvres et aux moutons. La semence d'esparcette du pays constitue une production lucrative pour certaines contrées.

Remarque. — Les leçons d'agriculture sont fort goûtées par nos élèves de la campagne. Il suffit d'être très intuitif, de faire appel à leur souvenir, d'imposer des tâches d'observation, d'arriver à un petit musée agricole.

Une fois le texte connu, étudié, dans toutes ses parties, procédons par interrogations. Exigeons des réponses claires, nettes que nous écrirons au tableau et que l'on copiera dans les cahiers d'agriculture. Ce sera le livre d'étude puisque nous n'avons pas encore de manuel.

Des exercices de dessin, de grammaire, de comptabilité, etc., compléteront cette branche si importante pour l'avenir de notre canton essentiellement agricole.

La nature étant l'œuvre magnifique du Créateur, faisons toujours ressortir la providence de Dieu à l'égard de ses enfants. Vorlet Henri.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, 47^{me} année. Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel, Victor Attinger, éditeur. 1 an, Suisse 3 fr. 50; Etranger 4 fr. 75.

Sommaires des Nos de septembre et octobre 1921. — Mortalité infantile et allaitement maternel : Dr Renée Warnery. — Les cures de fruits : Dr L. Bruel. — Habitudes fâcheuses. — Travail et tuberculose. — L'encéphalite léthargique et le hoquet épidémique en Suisse. — Le traitement de la fièvre typhoïde par les boissons continues. — Puissance de travail du cœur humain. — Les lois pour la protection de l'enfance au Danemark.

Recettes et conseils pratiques dans chaque numéro. — Numéros spécimens gratis et franco, sur demande.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Conférence des inspecteurs scolaires. — Jeudi, 27 octobre, à 9 heures du matin, les inspecteurs et inspectrices scolaires, au grand complet, ont tenu une conférence à l'Hôtel Suisse, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Python, Directeur de l'Instruction publique. Des questions très importantes y furent traitées, notamment celle de la revision du programme des cours de perfectionnement, au sujet de laquelle une commission spéciale sera constituée par l'autorité scolaire cantonale. L'enseignement de la gymnastique et l'horaire hebdomadaire, le dessin-croquis, auxiliaire de l'enseignement, les examens de concours en vue des nominations d'instituteurs, l'organisation de l'inspectorat scolaire et des examens, l'enseignement de l'histoire dans les écoles de filles, le contrôle des cours ménagers sont autant de points qui firent l'objet des délibé-

rations approfondies des membres du corps inspectoral. Les conclusions tirées feront l'objet d'un rapport qui sera présenté pour suite à donner à la Direction de l'Instruction publique. F. Barbey.

Echos de conférence. — Le lundi, 17 octobre dernier, le corps enseignant féminin du Val de Charmey était convoqué en conférence régionale dans la classe inférieure des garçons de cette même localité.

A 13 h. ½, la séance s'ouvre sous la présidence de M. l'Inspecteur. L'auditoire est peu nombreux, mais avide de profiter des lumières et des directions qu'il pourra recueillir en vue de fournir une étape scolaire fructueuse.

M^{11e} l'Institutrice débute par une leçon de religion aux deux divisions. Le sujet en est le chapitre qui traite de l'examen de conscience, ch. 31 p. 27, du Catéchisme des Petits. La méthode est celle que préconise M. le Dr Dévaud : partir d'un fait concret pour enseigner la matière abstraite. Une histoire est présentée aux enfants avec beaucoup de gravité et dans ce ton solennel qui convient à la question. Ils en emporteront la notion très nette que la conscience est cette voix de Dieu qui parle en nous et nous dit : « Ceci est mal, cela est bien. » Ensuite, on procède à la recherche des fautes que des enfants peuvent commettre. Les Commandements de Dieu sont écrits au tableau noir en craies de différentes couleurs, afin d'aiguiser l'attention. Des avis pratiques sont donnés aux élèves. Enfin, une gravure du catéchisme en images leur montre, plus éloquemment encore qu'un discours, les effets d'une bonne et d'une mauvaise confession. Rien n'est négligé pour parler aux sens et mettre à contribution toutes les facultés d'acquisition des enfants.

La division supérieure s'occupe ensuite d'un travail de rédaction : Description de la gravure du chapitre 11, p. 55, du livre de lecture : La campagne. Le devoir a été préparé au préalable, les grandes lignes seulement en sont rappelées.

Les élèves de première année ont une leçon de lecture: le tableau poire. A titre d'introduction, chacun d'eux est invité à exprimer une idée sur ce fruit, connu suffisamment sans qu'il soit besoin de faire précéder la lecture du tableau de la traditionnelle leçon de choses. Cet exercice développe extrêmement la faculté d'élocution en même temps qu'il donne lieu à des trouvailles très pittoresques. Les difficultés nouvelles sont mises en évidence, la diphtongue oi en particulier. La leçon est menée avec entrain; tous les élèves y ont une part active, et les plus faibles eux-mêmes ne retourneront pas à leur place sans avoir acquis les notions essentielles. En terminant, M¹¹¹ l'Institutrice fait répéter le titre des tableaux précédemment étudiés avec l'élément nouveau contenu dans chacun d'eux. Exemple : poule, ou; cheveu eu; mouton on; ruban an; requin in; poire oi. M. l'Inspecteur loue fort ce procédé qui concentre l'attention précisément sur la difficulté particulière de tel tableau.

Le programme comporte la correction de la rédaction en deuxième année. Il est évident que des élèves de cette portée ne sont pas à même d'apprécier un style et d'y apporter des corrections dans le vrai sens du mot. Pour y suppléer, la maîtresse leur fait trouver une manière nouvelle d'exprimer telle idée, de parler de tel personnage. Les enfants déploient à cet exercice une activité presque bruyante. D'aucuns se scandaliseraient peut-être de cet entrain qui brise avec ce qu'on est convenu d'appeler la discipline des « enfants sages comme des images ». N'oublions pas que les images, toutes sages qu'elles soient, ne fournissent pas grand effort intellectuel et ne constituent pas un idéal très recommandable. L'enfant est, de par la nature, trépidant, tapageur, impatient de se mouvoir. S'il déploie au travail cette intensité de vie, pourquoi la comprimer, pourquoi momifier ce petit être qui ne demande qu'à agir. L'entrain mis au service du travail n'offre pas de graves dangers. D'ailleurs, un maître qui a de l'autorité a vite rétabli l'ordre et le calme quand l'heure est venue du labeur silencieux.

Pour faire diversion et délasser à la fois les esprits et les muscles, un peu de gymnastique, sous forme d'exercices respiratoires, est introduite au cours de la séance.

Nous abordons le dernier article inscrit aux tractanda de la conférence : une leçon de géographie locale : La rivière de notre village. M¹¹e l'Institutrice montre la Jogne dès son origine jusqu'à son embouchure, au moyen d'un dessin très sobre et, partant, très clair. Puis, elle raconte sous une forme charmante l'histoire des travaux de la Jogne, de la construction du barrage, de la création du gracieux petit lac qui agrémente la contrée. Les élèves sont appelés à répéter ce qui a été enseigné. Un mot résume toutes les appréciations sur cette leçon, le mot même de M. l'Inspecteur : c'est une leçon modèle.

La bonne tenue et la politesse des élèves durant toute la séance font honneur à la maîtresse.

M. l'Inspecteur ouvre la seconde partie de la conférence en remerciant M^{11e} Stajessi des excellentes leçons qu'elle vient de donner, et en souhaitant la bienvenue aux participantes. Les observations portent sur des points de détail et la critique pourtant « aisée » n'a aucune prise sur les leçons auxquelles nous avons assisté.

M. l'Inspecteur nous communique alors des directions inspirées par sa compétence et sa longue expérience pédagogique.

« Les leçons de religion, dit-il, méritent toute la sollicitude du corps enseignant en raison de la supériorité de cette branche. Le règlement scolaire ne lui demande que de contrôler si la lettre du catéchisme a été étudiée, mais un maître qui a tant soit peu le souci d'être apôtre ne se borne pas là. Sans doute, il serait à désirer que le prêtre donnât lui-même la leçon d'une manière méthodique et détaillée, avant de faire étudier le texte de mémoire. La tâche du

maître est de ne rien faire apprendre qui ne soit compris. Aussi, doit-il, là où le curé ne le fait pas, donner en bonne et due forme sa leçon de religion. » M. l'Inspecteur conseille de consacrer à cette branche la première heure du lundi, afin que les élèves puissent étudier le texte pour les jours suivants après en avoir saisi le sens. Dans les classes à trois cours, il est difficile de donner une heure à chaque division, surtout si deux ou trois manuels différents sont mis entre les mains des élèves ¹. Un maître qui a conscience de sa tâche trouvera, même là, le moyen de tout concilier et de ne pas priver les enfants d'un enseignement qui demeure, somme toute, « l'unique nécessaire ».

La question de la rédaction au cours inférieur est mise sur le tapis. Il est évident qu'en deuxième année — et même en troisième la rédaction écrite présente de graves difficultés. Les enfants ne possèdent pas encore l'orthographe d'une manière suffisante et ils se trouvent dans cette alternative : ils n'expriment pas leurs idées parce que la manière d'écrire les arrête ou bien, s'ils les expriment, ils orthographient mal et le mot fautif se fixe dans leur mémoire. Le maître a, par la suite, grand'peine à rectifier les inexactitudes. Ne serait-il pas préférable de n'imposer d'abord que des rédactions orales où l'enfant peut s'exprimer librement, sans le souci d'écrire juste ce qu'il veut dire? Les rédactions écrites ne seraient admises que vers la fin de l'année 2, alors que les élèves sont un peu mieux outillés pour aborder la difficulté de l'orthographe? M. l'Inspecteur, sans se prononcer définitivement, préconise la rédaction orale qui donne d'excellents résultats dans les classes où elle est pratiquée régulièrement.

M. l'Inspecteur souhaite courage et santé aux institutrices présentes et les invite à marcher toujours vers le mieux, la pédagogie étant un champ très vaste où il est possible d'avancer sans cesse.

S. J.-B.

Informations

I. Organisation de la fondation Pro Juventute.

Ses organes sont : le Conseil de la fondation, de 100 membres, créé en 1912, et comptant parmi ses membres des représentants des différentes régions, confessions et classes sociales du pays (président : Dr F. Calonder, anc. cons. fédéral) ; la Commission de la fondation, de 20 membres ; le Secrétariat central, à Zurich ; 170 secré-

¹ Un moyen préconisé est celui de faire reproduire par écrit le contenu d'un chapitre appris de mémoire pendant que le maître s'occupe des cours inférieur et moyen.

² Cette opinion est celle de S. J.-B. Je ne serais pas d'avis d'attendre la fin de la ^{2mo} année de classe pour faire de la composition écrite. Le mieux est de procéder graduellement en commençant par des propositions simples. H. C.